



Interroger le « racisme d'État » : regards historiques et contemporains

Organisation : Camille Gourdeau & Pauline Vermeren

- 1) Vendredi 11 juin, 14h-16h : Les itinéraires d'une catégorie controversée**
- 2) Jedi 17 juin, 14h-16h : L'hypothèse du « racisme d'État » à l'épreuve du terrain**
- 3) Jedi 24 juin, 14h-16h : Perspectives socio-historiques : continuités et discontinuités coloniales**

Merci de bien vouloir vous inscrire à l'adresse suivante : racismedetat21@gmail.com

Ces trois sessions proposent d'ouvrir un dialogue sur le rôle de l'État dans la (re)production de discriminations raciales et racistes et d'approfondir la réflexion sur les problématiques soulevées dans un ouvrage paru en juin 2020, intitulé *Du racisme d'État en France ?* (Ed. Les Bords de l'Eau, 2020) et co-écrit par F. Dhume, X. Dunezat, C. Gourdeau, A. Rabaud.

Les débats à propos des diverses expressions « racisme d'État », « racisme institutionnel », « racisme systémique », « politique de la race » ou encore « politique de racialisation » dans la France contemporaine mettent en jeu des rapports très clivés au fait raciste en général et à la manière de travailler sur le racisme. En effet, si l'invalidité scientifique de l'hypothèse dite raciale – selon laquelle il existerait des « races » humaines au sens biologique – fait consensus, c'est la définition de la race en tant que fait social qui pose problème. Les débats sont également virulents quant à la pertinence académique de travailler avec la catégorie de race et sur certaines dimensions du racisme (intersectionnelles, transversales, institutionnelles, individuelles...), ce qui met en regard des approches polarisées du racisme. Les circulations entre sphères scientifiques et politiques étant nombreuses, le champ militant antiraciste est également divisé entre un « antiracisme officiel » et un antiracisme « politique et postcolonial ».

Nous examinerons, dans un premier temps, les différents modes de circulation de cette expression dans les arènes médiatique, académique et militante afin de comprendre les arguments, mais aussi les impensés du débat. Dans un deuxième temps, nous proposons de réinterroger certaines institutions au prisme de l'hypothèse d'un racisme d'État – la police et les politiques migratoires, qui sont examinées dans le livre – que nous compléterons par la justice et la santé. Enfin, nous reviendrons sur certains régimes historiques, ce qui nous permettra de réfléchir notamment sur la manière de qualifier l'État mais également sur les formes de (dis)continuité entre l'État colonial et les dispositifs institutionnels contemporains.

Programme

1) Vendredi 11 juin, 14h-16h : Les itinéraires d'une catégorie controversée

Introduction : Pauline Vermeren (philosophe, Université de Paris)

Fabrice Dhume (sociologue, CRISIS)

Pauline Picot (sociologue, Université de Paris)

Zacharias Zoubir (philosophe, Université Paris Nanterre, Sophiapol)

Discutante : Aude Rabaud (sociologue, Université de Paris, Urmis)

2) Jeudi 17 juin, 14h-16h : L'hypothèse du « racisme d'État » à l'épreuve du terrain

Rachida Brahim (sociologue)

Marguerite Cognet (sociologue, Université de Paris, Urmis)

Jérémie Gauthier (sociologue, Université de Strasbourg, Dynamiques Européennes)

Karine Parrot (droit, Université de Cergy-Pontoise)

Discutant : Xavier Dunezat (sociologue, CRESPPA/Urmis)

3) Jeudi 24 juin, 14h-16h : Perspectives socio-historiques : continuités et discontinuités coloniales

Aurélia Michel (historienne, Université de Paris, CESSMA)

Carole Reynaud-Paligot (historienne et sociologue, Université Panthéon Sorbonne, Centre d'histoire du XIXe siècle)

Olivier Le Cour Grandmaison (politiste, Université Evry-Val d'Essone)

Discutante : Camille Gourdeau (socio-anthropologue, Urmis)